

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT QUAY-PERROS**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 02 décembre à 18 heures 30, le conseil municipal de Saint-Quay-Perros, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Olivier HOUZET, Maire.

Etaient présents : Olivier HOUZET, Maire, Gaëlle URVOAS, Marcel LE BOZEC, Christian DAGORN, Adjoint, Hervé LE BONNIEC, Nathalie LE DILAVREC, Omar ABDELMOUMENE, Claire BILLE BIZE, Armelle JEGOU, Josiane REGUER, Joël LE DROUGMAGUET et Gisèle LE GUILLOUZER, Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e. s ayant donné procuration :

Nolwenn BRIAND, procuration à Olivier HOUZET

Hannah ISSERMANN, procuration à Gaëlle URVOAS

Yves DAVOULT, procuration à Josiane REGUER

Omar ABDELMOUMENE, procuration à Claire BILLE-BIZE à partir de 21h15

Secrétaire de séance : Claire BILLE-BIZE est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 21.06.07. (7.1)

Date de convocation : 22 novembre 2021

Date d'affichage : 22 novembre 2021

Objet : Tarifs 2022 salles communales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec douze voix pour et trois voix contre (Yves DAVOULT, Josiane REGUER et Gisèle LE GUILLOUZER) **APPROUVE** les tarifs salles communales suivant pour l'année 2022 :

Salle Yves GUEGAN

SALLES	LOCATION 1 jour de semaine du lundi au jeudi		LOCATION Week-end du vendredi début d'après-midi au dimanche. Etat des lieux à 8 heures le lundi	
	Kénaçais	Extérieur	Kénaçais	Extérieur
Salles sans cuisine	235 €	350 €	290 €	430 €



Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le 07.12.2021

ID : 022-212203244-20211202-21_06_07-DE

Loc. occasionnelle 1/2 j	150 €	200 €
--------------------------	-------	-------

Couverts + vaisselle				
1 Kit 50 couverts	50 €	80 €	50 €	80 €
2 Kit 50 couverts	95 €	155 €	95 €	155 €
3 Kit 50 couverts	135 €	225 €	135 €	225 €
4 Kit 50 couverts	170 €	290 €	170 €	290 €

Estrade	
Jusqu'à 24 m ²	100 €
Jusqu'à 48 m ²	200 €

-Caution : 500 €

-Intervention complémentaire (ménage, vaisselle...) : 30€/heure si nécessaire.

-Salle bleue : gratuité pour les cafés après obsèques à Saint-Quay-Perros.

-Pendant les vacances scolaires les associations disposent de la salle Yves GUEGAN que si elle n'est pas louée

-Les salles d'associations sont mises à disposition à titre gracieux pour les activités des associations kénanaises.

-Les salles sont prêtées aux associations pour des réunions à raison d'une fois par an.

Location pour réunion associative ou d'entreprise

Location 2 heures	Journée pour Kénanaïis	Journée pour Extérieurs »
50 €	100 €	150 €

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour extrait et copie conforme

Le Maire, Olivier HOUZET

